

Conseil d'Ecole du 17 octobre 2017

Personnes présentes :

Les enseignantes : Mme Nunes (directrice) ; Mme De Giberti ; Mme Denis ; Mme Lemaire-Delbarre ; Mme Maltaverne ; Mlle Poignant.

Les représentants de la municipalité : M. Laubérat (Maire) ; M. Matrat ; Mme Michit (adjoints) ; M. Duquesnoy (conseiller municipal).

Les représentants de parents d'élèves :

M. Baroiller ; M. Borsoi ; Mme Braga ; Mme Guynot ; Mme Larue ; Mme Mazy (titulaires)
Mme Gibert (suppléante)

La représentante DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : Mme Desmaizières

Personnes excusées :

Mme Marlin (Inspectrice de l'Education Nationale) ; Mlle Océane Guitard (enseignante en Conseil d'Ecole à Ecuisses, école avec laquelle elle partage son temps de travail).

Ouverture de la séance : 18h00

Ordre du jour :

➤ Evolution des effectifs

Effectifs en baisse suite au départ de 25 élèves de CM2 en 6^{ème} : **117 élèves** répertoriés à la rentrée.

- **5 PS + 18 MS** **Mlle Karen Poignant**
- **8 PS + 13 GS** **Mme Caroline Lemaire-Delbarre** (et **Mlle Océane Guitard** chaque jeudi)
- **6 GS + 11 CE1** **Mme Manon De Giberti** (qui remplace Mme Maureen Bonnot encore titulaire de son poste)
- **17 CP** **Mme Alison Denis** (et **Mlle Océane Guitard** chaque lundi)
- **16 CE2 + 4 CM1** **Mme Christelle Maltaverne**
- **10 CM1 + 9 CM2** **Mme Myriam Nunes** (et **Mlle Océane Guitard** chaque vendredi)

Modification de la 6^{ème} classe créée pour la rentrée de 2016 : le poste de stagiaire annoncé pour 2 ans lors de la création de cette classe, n'a pas été reconduit et a donné lieu à un poste vacant au mouvement : nous accueillons donc Mme Maltaverne dans notre école.

Mme De Giberti, brigade remplaçante sur la circonscription du Creusot, a été affectée à l'année pour pallier au dysfonctionnement des affectations : il manquait un enseignant à la rentrée 2017 suite au poste bloqué de Mme Bonnot.

Evolution des effectifs : d'après les prévisions, 121 élèves seraient comptabilisés pour septembre 2018 à Marmagne, ce qui permettrait de ne pas remettre en question la 6^{ème} classe qui propose des conditions de travail optimisées pour les enfants.

L'école et la mairie étudient les emménagements et les déménagements sur la commune afin de pouvoir répondre aux institutions qui demandent régulièrement des constats d'effectifs.

Au cas où la 6^{ème} classe serait menacée, tous les partenaires de l'école devront se mobiliser pour soutenir ce dossier devant la hiérarchie.

➤ Personnel de l'école

- Mlle Océane Guitard remplace Mme Nunes en CM1-CM22 chaque vendredi (jour de la décharge de direction), mais elle remplace également Mme Denis en CP chaque lundi (complément de temps partiel) et Mme Lemaire-Delbarre chaque jeudi (aménagement temps de travail thérapeutique).
- Mlle Audrey Pouly, ATSEM titulaire employée à temps complet au service de la classe de PS-GS a repris un mi-temps suite à son congé maternité ; elle est complétée par Mme Anaïs Evrard les jeudis et vendredis.
- Mme Nathalie Brié, ATSEM titulaire employée à temps complet travaille dans la classe PS-MS de Mlle Poignant.
- Mme Nathalie André et Mme Véronique Genevois, AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire), sont affectées à l'école de Marmagne auprès d'élèves ayant besoin d'une aide particulière. Mme Aurélie Coureault, la 3^{ème} AVS sera affectée dans une autre école (changement de contrat) ; elle doit être remplacée au retour des vacances de la Toussaint.

➤ Lecture et vote du règlement scolaire :

Lors de la lecture du texte, le Conseil d'école apporte quelques petites modifications concernant les horaires de l'école (suite au retour à la semaine à 4 jours) et à l'accueil des GS (groupe d'élèves qui se trouve scindé dans 2 bâtiments cette année). Le règlement sera soumis à Mme l'Inspectrice pour avis avant d'être adopté définitivement par le Conseil d'école lors de sa prochaine réunion.

Ce texte doit également être en adéquation avec le règlement départemental qui subit lui-même des modifications actuellement.

➤ Présentation de la Charte de la Laïcité :

Tel que le préconisent les textes officiels, les articles de la Charte de la Laïcité sont portés à la connaissance des membres présents. La Charte sera jointe au compte-rendu et sera également transmise aux familles par voie informatique.

➤ **Projets pédagogiques pour l'année à venir :activités culturelles et sportives...**

- **Accueil d'étudiants DEUG STAPS** dans 3 classes cette année :
 - GS : jeux d'opposition et de coopération de 14h00 à 15h00.
 - CP : orientation dans la cour de l'école pour finir au stade lors des dernières séances
 - CM1-CM2 : initiation à l'athlétisme (saut en longueur ; saut de haies ; vitesse...) au gymnase du village chaque semaine de 14h00 à 15h00.

- **Spectacle de l'EDS (Ecole Du Spectateur) « Sales Mômes » à LARC** pour les élèves de CE2-CM1-CM2 le jeudi 19 octobre. Le régisseur du spectacle, Pierre Frantz, est venu à l'école fin septembre pour expliquer l'histoire, le rôle des personnages et pour apprendre un chant à interpréter avec les comédiens lors de la représentation. Le thème du spectacle porte sur le harcèlement à travers l'utilisation des médias notamment, d'où le choix des enseignantes de n'emmener que les grands de l'école. Une participation de 1 € symbolique a été demandée aux familles pour le déplacement en bus.

- **Séances de cinéma au Creusot** pour les CP de Mme Denis et les GS-CE1 de Mme De Giberti dans le cadre du projet *Ecole & Cinéma*. Tout comme pour le spectacle à L'ARC, la somme de 1€ symbolique sera demandée à chaque enfant participant pour les déplacements en bus.

Ce dispositif propose 3 séances dans l'année avec des projections adaptées selon les cycles. Le but est de travailler avant et/ou après la séance avec les enfants (affiches de la représentation ; exploitation du film, du scénario ; travail de graphisme ; séance de langage...). Une animation pédagogique viendra appuyer les démarches des enseignantes ; un visionnage préalable sera également possible.

- **Projet culturel « Au fil de l'eau »** pour les classes de GS-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2. Projet départemental qui s'inscrit dans différents domaines des programmes (langue orale et écrite lors de l'approche sensible notamment ; sciences ; histoire/géo ; espace/temps ; plan...). Il s'articule autour de 3 axes du Parcours Educatif Artistique et Culturel :
 - ✓ Des pratiques plastiques
 - ✓ Des rencontres avec des œuvres d'art architecturales et picturales
 - ✓ Une fréquentation de lieux culturels (musées).

A Marmagne, les enseignantes se sont mise en lien avec la nouvelle association *Petit Patrimoine* pour échanger et transmettre les savoirs de la culture locale. Une exposition des travaux des élèves participants sera proposée en fin d'année scolaire.

- **Spectacle de Noël** intitulé *Au Pays de Noël* présenté le mardi 12 décembre 2017 à 9h30 par la Compagnie *Les Z'arts Vivants*. Ce spectacle est offert par la commune de Marmagne au profit de tous les enfants de l'école. Il aura lieu à la salle des fêtes de St Symphorien car, comme les années précédentes, les 2 écoles seront réunies pour une même représentation pour des questions de budget. La Mairie de Marmagne assurera également la prise en charge des enfants de notre école par bus.

- **Passage du Père Noël** le vendredi 22 décembre matin. Il apportera dans sa hotte des cadeaux financés par la municipalité de Marmagne : Mme Nunes en profite pour remercier les élus de l'attention qu'ils portent aux enfants de l'école.
- **Spectacle « Monde et Nature »** (au printemps 2018 : date à définir) pour les élèves de maternelle et de CP à partir de l'histoire *Une maison bizarre pour Balthazar*. Les thèmes suivants pourront être abordés : les maisons à travers le monde ; les maisons d'hier et d'aujourd'hui ; les différentes pièces de la maison ; les dangers de la maison. L'intérêt de proposer ce genre de spectacle est de pouvoir travailler en classe (en amont et/ou en aval) grâce aux supports qui se rattachent au thème (livre ; CD ; fiches pédagogiques...)
Comme ce spectacle aura lieu à l'école, il sera entièrement pris en charge par l'association de l'école (4 € par enfant).
- **Cycle « Ping-pong » ?** cette activité avait été entièrement financée par l'Association de l'Ecole en 2016-2017. Cependant, comme il n'y a plus de **cycle piscine** (cf travaux à la piscine du Creusot) et comme l'Association de l'école a annoncé qu'elle ne solliciterait pas la commune pour le financement de ses séjours cette année, Mme Nunes demande s'il serait envisageable que la commune prenne un cycle ping-pong à sa charge pour le printemps 2018 ?
→ *Les élus de la commune ne sont pas opposés à l'idée mais demandent à ce qu'une demande officielle (motivée d'un devis) soit formulée afin d'être observée en conseil municipal.*
- **Séjour « Découverte du patrimoine de Saône-et-Loire »** du 22 au 24 mai 2018 pour les CP-CE1 avec au programme : atelier culinaire et dégustation à la Maison du Charolais ; balade dans le bocage ; visite de l'Abbaye de Cluny ; atelier « vitraux » ; visite du Haras national ; ateliers avec les chevaux ; visite des grottes d'Azé ; accrobranche... L'hébergement se fera au cœur de Cluny.
- **Séjour en Auvergne** du 14 au 18 mai 2018 pour les CE2-CM1-CM2 avec au programme : lecture de paysage depuis la Banne d'Ordanche ; ascension du Puy de Dôme ; excursion à pied dans la Chaîne des Puys (Puy de Vichatel) ; découverte de la ville médiévale Besse ; visite animée du Château de Murol ; excursion au Lac Pavin ; découverte de la vallée glaciaire de Chaudefour ; visite guidée de Vulcania... L'hébergement se fera au centre AEP de La Bourboule.

➤ **Renouvellement du parc informatique :**

La directrice regrette qu'une véritable décision ne soit pas prise sur le sujet depuis toutes ces années : à force d'attendre un plan d'aide (subvention) qui ne vient pas, l'école se retrouve avec une installation

vieillissante et inutilisable : peut-être qu'un « petit » budget pour un renouvellement partiel chaque année serait plus judicieux ?

→ *M. Laubérat ne souhaite pas acheter pour acheter : il aimerait que le projet fasse l'objet d'une réflexion en fonction des besoins réels des utilisateurs de l'école. Il pense que de telles installations peuvent sans doute s'insérer dans des projets proposés régulièrement par l'Education Nationale donc il aimerait avoir l'avis de Mme Marlin, Inspectrice sur la circonscription du Creusot, et de M. Vincent, ERUN (Enseignant Référent pour les Usages Numériques) nouvellement nommé sur la circonscription et qui a déjà été contacté par Mme Nunes sur ce sujet. M. Laubérat aimerait être conseillé également sur les programmes à installer sur le matériel qui sera acheté (quels logiciels ?).*

De son côté, Mme Nunes va essayer de profiter d'une offre faite actuellement dans les écoles pour avoir un prêt de tablettes numériques le temps d'une période scolaire. Elle espère ainsi mesurer concrètement les besoins avec des élèves.

Mme Mazy demande si un programme tel que « Permis Internet » ne pourrait pas être utilisé à l'école par les enseignantes.

→ *Mme Nunes n'a pas encore pris le temps d'étudier le sujet mais cette idée sera à réfléchir.*

➤ Travaux : projets de rénovation en cours

- La directrice remercie la municipalité pour l'ensemble des travaux effectués en 2016/2017 avec entre autre, le changement des baies vitrées de la classe de Mme Denis et le changement de la chaudière de l'école. Seules les huisseries de la classe n°4 restent à changer.

→ *M. Matrat assure que cette dernière tranche de rénovation sera effectuée durant l'été 2018.*

Mme Nunes souhaiterait des rideaux plus occultants car ceux qui sont installés actuellement dans sa classe ne permettent pas une bonne utilisation du vidéoprojecteur (trop de luminosité).

- La directrice demande à la municipalité s'ils auraient une solution à apporter quant à la protection des arbres de la cour. Que faudrait-il faire pour éviter le piétinement des espaces verts ?

→ *Mme Gibert propose des décorations en plastique (sur le thème de la nature) faites par les enfants afin de mieux les sensibiliser et les encourager à respecter les espaces.*

Toute idée est bonne à prendre.

➤ Questions diverses :

Pas de question de parents.

Questions de la directrice :

- Utilisation de la salle des fêtes par les scolaires : l'école n'utilise pas souvent la salle des fêtes mais elle doit composer avec les différents utilisateurs dès qu'elle veut l'occuper (gym ; cantine ; loueurs...). Serait-il possible d'inclure une clause concernant les locations telle que « Salle des fêtes

disponible dès le vendredi 15h00, sauf utilisation des locaux par l'école ce jour-là, auquel cas salle libre à 16h30 » ?

→ *M. Laubérat pense que cette clause peut se faire à l'oral au moment où les loueurs se présentent en mairie.*

- PPMS : les textes obligent les communes à prendre des dispositions concernant le fait d'avoir une mallette de première urgence dans le lieu de confinement défini par le PPMS. Cette mallette n'a jamais été mise en fonction mais l'Education Nationale rappelle les municipalités à l'ordre concernant ce point. Dans un contexte d'Etat d'urgence avec le Plan Vigipirate en action, Mme Nunes demande alors comment compte s'organiser la mairie de Marmagne.

→ *M. Matrat va se renseigner sur les mesures prises par les communes environnantes afin de voir quelles solutions pourront être apportées à l'échelon local.*

- Mme Nunes demande si les armoires à pharmacie peuvent être réapprovisionnées durant les vacances de la Toussaint ; elle fournit la liste officielle des produits autorisés.
- Surveillance du temps méridien : les enseignantes ont remarqué que ce temps n'était pas un temps récréatif pour les enfants qui sont très nombreux dans un espace réduit (80 enfants confinés dans la cour du haut seulement). Les enseignantes ont remarqué de nombreuses chutes durant ce temps méridien. Ne serait-il pas possible de laisser les élèves de maternelle dans la cour de maternelle et les élèves d'élémentaire dans la cour du haut ? L'école attend une organisation plus formelle du temps de la part de la mairie.

➤ **Parole à la Municipalité :**

- M. Matrat demande à ce qu'une visite des locaux soit organisée lorsque des travaux sont à effectuer à l'école car les explications écrites ne sont pas forcément très explicites.
- M. Matrat demande à ce que l'école complète le document envoyé par la CUCM relatif à l'utilisation des appareils connectés à Internet en milieu scolaire afin qu'une subvention soit accordée à la commune.

Fin de la séance à 20h00

Lu et approuvé par :

Mme Nunes
Directrice de l'école primaire

M. Laubérat
Maire de Marmagne

Mme Mazy
Représentante des parents d'élèves